



Cotes d'alésage des tambours de frein

Etape 1	365,5 mm
Etape 2	367,0 mm
Usure maximale	368,0 mm

Après exécution de la réparation, l'état des freins du véhicule doit être contrôlé
Les valeurs calculées doivent correspondre aux exigences légales.



Veillez faire attention au point suivant :
la réparation des freins ne peut être exécutée que par du personnel autorisé.